

**Motion déposée au Conseil communal 3 mai 2018
au nom du groupe socialiste et du groupe des Verts**

Parking souterrain de la Place d'armes – demande de précisions à intégrer au futur préavis

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons appris que le projet du parking souterrain allait démarrer, que sa construction devrait débuter en 2020 avec une inauguration prévue pour 2022. Dans ce cadre-là, le Conseil se prononcera prochainement sur un préavis. Afin d'éviter que se reproduisent des épisodes vécus récemment, je propose de fixer, par voie de motion, un certain nombre d'aspects que nous souhaitons y voir apparaître.

La vitalité du centre-ville est un élément essentiel à une bonne qualité de vie et si l'on souhaite que les habitants des villages environnants puissent y accéder, il s'agit de trouver des solutions permettant une circulation fluide et un accès à des places de parc en suffisance. D'un autre côté, il s'agit d'inciter les gens qui le peuvent, et en particulier les pendulaires, à venir au centre par d'autres moyens que la voiture individuelle. Yverdon-les-Bains dispose d'un excellent accès en train et d'un très bon réseau de bus. Un P+R existe maintenant à Y-Parc. Dans une ville plate le vélo devrait tenir une place importante.

La mise en place d'un parking centralisé, en lieu et place de nombreuses places de parc réparties en surface, pose le problème de l'accès lors des heures de pointes, surtout si ce parking est utilisé par des pendulaires. Les axes routiers existants ne permettront pas de répondre à cette concentration de véhicules et un engorgement est inéluctable.

Assurer la vitalité au centre-ville passe par la prise en compte de différents aspects qui peuvent parfois entrer en concurrence :

- un accès rapide pour les voitures et sécurisé pour les autres modes de transports ;
- une zone piétonne avec des activités permettant aux clients de flâner et de faire leurs courses ;
- des loyers abordables pour les surfaces commerciales ;
- des restaurants et des cafés avec des terrasses pour s'arrêter ;
- des services innovants comme la livraison des achats à domicile ou l'accueil des enfants ;
- des animations.

Lors du Conseil communal du 1er mars 2018, le Conseiller Stéphane Balet avait posé une série de questions concernant différents projets en cours et à venir. Dans ce cadre, le Syndic nous a alors assuré que la Municipalité disposait d'un document synthétique représentant les différents projets d'envergure et qu'elle était ainsi en mesure de nous en donner une vue d'ensemble. Il devrait donc être facile de traiter les points que cette motion demande dans le cadre du préavis soumis prochainement au Conseil communal sur la construction d'un parking souterrain à la Place d'armes.

En fonction de ce qui précède nous déposons donc la motion suivante :

MOTION

En plus des aspects usuels et nécessaires, le préavis concernant la construction du parking souterrain de la Place d'armes devra intégrer les points suivants :

- **Une représentation synthétique des projets principaux impactant le centre-ville et de leurs interactions;**
- **Une étude d'impact des projets suivants sur la vitalité du centre-ville et sur le parking prévu à la Place d'armes :**
 - **Kindercity en particulier la partie commerciale et les salles de cinéma;**
 - **Parking mutualisé d'Y-Parc;**
 - **Bâtiment multi-fonctionnel front gare en particulier la partie centre commercial et salles de cinémas;**
- **Les bases de dimensionnement et les projections d'utilisation du parking pour les voitures, les deux-roues motorisées et les vélos;**
- **Un inventaire exhaustif des places de parc qui seront supprimées lorsque le parking souterrain sera opérationnel;**
- **Des mesures prévues pour limiter l'augmentation des flux de circulation automobile aux heures de pointe sur les axes principaux de la ville , ainsi que pour reporter le trafic pendulaire vers le P+R, le train, le bus, le vélo et la marche;**
- **La solution prévue pour le parage des véhicules durant la phase transitoire;**
- **La convention signée entre la Municipalité et les partenaires privés et une évaluation des risques financiers portés par la ville.**

Pour le groupe des Verts
Céline Ehrwein



Pour le groupe socialiste
Stéphane Balet

